Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA JP, veuillez visiter :
capajp.fr/annales-sujets-et-corriges

REMPLACEMENT 2016
Polynésie

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
C1 EXPRESSION FRANÇAISE ET COMMUNICATION

Toutes options

Durée : 120 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Dictionnaire de langue française**

Le sujet comporte 3 pages

SUJET

PREMIERE QUESTION ***(2 points)***

Document 1

a. Quel métier Sophie Bados exerce-t-elle ? En quoi consiste-t-il ? ***(1 point)***

Document 2

b. En quelle année ce texte a-t-il été écrit ? Qui en est l'auteur ? ***(0,5 point x 2)***

DEUXIEME QUESTION ***(4 points)***

Documents 1, 2 et 3

a. Quel est le thème commun aux trois documents ? ***(1 point)***

Document 1

b. Quelles difficultés Sophie Bados a-t-elle rencontrées à ses débuts dans le métier ? Deux éléments de réponse sont attendus. ***(1 point x 2)***

c. Dans quel but Sophie Bados a-t-elle décidé de témoigner ? ***(1 point)***

TROISIEME QUESTION ***(4 points)***

Document 3:

a. Décrivez l'image. ***(2 points)***

b. Quel message l'auteur veut-il faire passer, selon vous ? ***(2 points)***

QUATRIEME QUESTION ***(8 points)***

D'après vous, quels droits les femmes n'arrivent-elles pas encore à faire respecter dans leur vie quotidienne et professionnelle ? Quel regard portez-vous sur l'évolution de l'égalité entre les hommes et les femmes ?

Vous rédigerez un texte structuré d'une vingtaine de lignes et vous illustrerez vos propos en vous appuyant sur des exemples précis et personnels.

PRESENTATION - ORTHOGRAPHE ***(2 points)***

DOCUMENT 1

Fière d'être une femme et maréchal-ferrant !
Posté le 07/10/2008 à 21h58

Je voulais vous faire partager ma passion qui est depuis peu mon métier et dire à toutes les femmes d'aller au bout de leurs rêves. J'ai toujours voulu être proche des chevaux et aujourd'hui je suis comblée.

SOPHIE BADOS ÂGÉE DE 25 ANS EXERCE LE MÉTIER ORIGINAL DE MARÉCHAL-FERRANT

« J'ai toujours été passionnée de chevaux. Depuis toute petite. C'est dur d'expliquer pourquoi car je viens de la ville. Mais ma grand-mère, c'est vrai, habite Beaurepaire en Bresse », raconte la jeune femme de 25 ans, bien dans ses baskets. Son seul complexe : ses bras ! « Depuis que je suis maréchal-ferrant, j'ai pris énormément de muscles. Ça fait même bizarre ! » plaisante-t-elle. Pourtant, rien de remarquable sur sa silhouette… avant qu'elle ne les découvre. Et d'expliquer : « Le métier de maréchal-ferrant est extrêmement physique, mais il n'est pas utile de taper fort sur le fer. Ce qu'il faut connaître, ce sont les bons gestes, les techniques adéquates. »

La jeune femme, novice puisqu'elle vient de lancer son entreprise à Allériot début septembre, a obtenu son diplôme en juin après des années de questionnement scolaire et professionnel. Un jour, elle décide de suivre une formation privée pour devenir maréchal-ferrant.

Une révélation, puisqu'aujourd'hui, elle parle de vraie passion. « J'ai eu quelques moments de découragement pendant la formation, par exemple, quand mon professeur réussissait à forger un fer en 10 minutes, alors que j'avais besoin de beaucoup plus de temps ! » avoue-t-elle. En témoignent aussi ces petites cicatrices sur les avant-bras, autant de brûlures causées par les premiers temps de pratique. Mais, désormais installée à son compte, ce n'est que le début de l'aventure. « Travailler seule, c'est être libre et le contact avec les gens, je l'ai dans le travail, avec les clients. »

A la question de l'éventuelle difficulté d'être une jeune femme maréchal-ferrant, elle répond : « Pas vraiment. Certains sont un peu surpris au départ et je sens qu'ils me regardent avec un peu de défi, puis ils voient que je suis compétente. Une fois par contre un maréchal m'a appelée en me demandant " alors on prend le boulot des hommes, c'est ça " en plaisantant » évoque-t-elle. Aujourd'hui, les clients ne manquent pas, l'entreprise fonctionne même à plein régime. « J'ai fait un chiffre d'affaires trois fois supérieur à celui que j'espérais dans les premières semaines », raconte Sophie. Un bon présage pour cette jeune femme déterminée, qui se dit " peu matérialiste et dynamique ".

D. Bauer

http://www.chevalannonce.com/forums-513400-fier-d-etre-une-femme-et-marechal-ferrant

DOCUMENT 2

DECLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE

P R E A M B U L E

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la Nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale ; considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, elles ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des Citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution, des bonnes mœurs, et au bonheur de tous. En conséquence le sexe supérieur en beauté, comme en courage dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Etre suprême, les Droits suivants de la Femme et de la Citoyenne.

Olympe de Gouges,
Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, 1791

DOCUMENT 3



Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.